

L'expérience de pères séparés en médiation familiale et auprès d'avocats en droit de la famille : contrer l'érosion du sentiment de confiance dans les institutions

Par:

Éric Couto, M.S.S., ts.

*Étudiant au doctorat en service social, Université Laval
Membre de l'équipe Masculinités & Société du CRI-VIFF*

Résultats de recherche tirés d'une étude de:
Germain Dulac et Gilles Rondeau


*Les demandes d'aide des pères en rupture d'union
(CRSH 410-2004-1372)*



Plan de la présentation

- Présentation de l'étude
- Pourquoi s'intéresser au sentiment de confiance en les institutions?
- L'érosion du sentiment de confiance: les expériences négatives en médiation et auprès des avocats
- Contrer l'érosion du sentiment de confiance: l'exemple des satisfaits.
- Conclusion

	<p>Contexte Méthodologie Caractéristiques de l'échantillon Limites de l'étude</p> <p>◦ PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE</p>
--	--

	<h2>Présentation de l'étude</h2> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Contexte:</u> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Transitions familiales importantes au cours des dernières décennies ◦ Études sur les demandes d'aide des hommes: <ul style="list-style-type: none"> • La socialisation masculine comme inhibiteur de la demande d'aide • Écart entre la culture des services et les signes « masculins » de la demande d'aide <p>Dans ce contexte, à quoi ressemble la trajectoire de demande d'aide des pères en ruptures d'union?</p>
---	---

Présentation de l'étude (suite)

- Méthodologie:

- Entretiens autobiographiques avec des pères séparés ou divorcés ayant eu recours à des services d'aide
- Échantillon constitué selon certaines variables
- Propos recueillis retranscrits intégralement et analysés par thèmes selon une démarche inductive.

Présentation de l'étude (suite)

- Caractéristiques de l'échantillon

- **22 pères séparés ou divorcés:**
 - Au moins un enfant mineur
 - Âgés entre 28 et 64 ans:
 - 2 entre 25 et 34 ans
 - 13 de 35 à 44 ans
 - 6 de 45 à 54 ans
 - 1 de 55 ans et plus.
 - 14 ont vécu une expérience de médiation familiale
 - 8 ont vécu l'expérience plutôt négativement
 - 6 ont vécu l'expérience plutôt positivement
 - 19 ont eu recours aux services d'un avocat, pour un total de 25 avocats consultés
 - 16 consultations sont appréciées positivement
 - 9 consultations sont appréciées négativement

Présentation de l'étude (fin)

- Quelques limites:

- Généralisation des résultats hasardeuse
- Mesures de triangulations absentes
- Échantillon composé de « cas cliniques »

Qu'est-ce que la confiance?
La confiance à l'heure de la rupture

- **POURQUOI S'INTÉRESSER
AU SENTIMENT DE
CONFIANCE EN LES
INSTITUTIONS?**



Qu'est-ce que la confiance?

- Selon Luhmann (2006):
 - Donnée élémentaire de la vie en société et indispensable à toute action humaine.
 - **Stabilise l'horizon de nos attentes en réduisant la complexité du monde à un nombre de variables plus ou moins maîtrisables par l'esprit humain.**
 - Réduit le risque d'affrontement
 - Peut être un investissement risqué car les individus n'ont aucune garantie que leur confiance sera honorée.



La confiance à l'heure de la rupture

- Rôle des institutions dans les cas de ruptures
- Confiance implicite des individus envers les institutions
- Besoin des individus de réassurer leur confiance lors de complexification de la réalité
- Lors d'expériences négatives: érosion du sentiment de confiance.

Exemples d'expériences vécues comme négatives en médiation familiale et auprès des avocats

◦ **L'ÉROSION DU SENTIMENT DE CONFIANCE EN LES INSTITUTIONS**



Expériences négatives: médiation

- Les facteurs recensés par la littérature (Sarazin et Lévesque, 2001):
 - Facteurs associés au couple: *intensité des conflits; présence de violence conjugale; compétences sociales; ajustement émotif; degré de coopération*
 - Facteurs reliés au médiateur: *style; neutralité; compétences professionnelles*
 - Facteurs concernant l'interaction entre le médiateur et les ex-conjoints: *moments des interventions du médiateur; attention portée aux besoins de chacun; sujets abordés*

Expériences négatives: médiation (suite)

- Le médiateur est en conflit d'intérêt:

La médiatrice, c'était une notaire choisie par mon ex (...). À la première rencontre, mon ex ne parlait pas (...). À la deuxième rencontre, en arrivant au bureau, je vois mon ex sortir d'un autre petit bureau, dans le fond, avec la médiatrice. Là, j'ai réalisé qu'il y avait eu un meeting avant, sans moi. Curieux, (...) en sortant, j'ai demandé à mon ex: "As-tu quelque chose, toi, avec cette notaire-là?" Elle dit: "Non". Mais j'ai finalement su que la notaire médiatrice entretenait une autre relation professionnelle avec mon ex. [la conseillait au niveau de ses biens] (...) la médiatrice était en conflit d'intérêt.

-Cas #001

Expériences négatives: médiation (suite)

- Les solutions proposées sont dommageables:

Quand on est allé en médiation, (...) j'avais accès aux enfants huit jours par mois, mais à condition que j'aillais voir les enfants chez elle. En moi, je ne me sentais pas à l'aise avec ça parce que j'ai vécu l'expérience (...) J'ai vu qu'est-ce que ça a donné sur moi, ça ne me tentait pas de tomber dans une autre dépression. Alors, comme prudence, j'ai fait attention à mes besoins. À ce moment-là, je dis: "Non, je ne peux pas accepter ça"

-Cas #017

Expériences négatives: médiation (suite)

- Les ex-conjoints s'accusent:

La médiation, ça a commencé pas trop mal, mais ça a mal évolué. On s'attaquaient un peu l'un et l'autre. On n'étaient pas d'accord sur la façon de partager les biens puis toutes les choses.

-Cas #022

Ça n'a pas fonctionné (...). Parce que madame "sautait des coches" en médiation. (...) Quand je ne disais pas exactement ce qu'elle voulait. C'est évident qu'elle voulait régler notre histoire de couple durant la médiation (...) car elle était encore enragée après moi parce que notre relation n'avait pas fonctionné.

-Cas#018

Expériences négatives: médiation (suite)

- Attitudes rigides dans les positions:

J'ai dit: "Moi, il y a une chose qui est absolument capitale et essentielle puis qui est non négociable, c'est que je veux la garde partagée" (...) Puis, bien, elle [mon ex], c'était un non catégorique, là (...). Donc, à la lumière de ça, j'ai dit: "Bien écoutez, ça ne donne rien de rester ici plus longtemps, on n'avance à rien. Ce qui fait que moi, on se revoit en cour."

-Cas #021

Expériences négatives: médiation (suite)

- Non engagement dans la médiation:

On a eu six sessions de médiation. (...) Elle a suspendu la médiation, en fin février, en disant: "Je n'aime pas la médiatrice, je veux changer" (...) Moi, je lui ai dit: "Tu n'es pas d'accord, je n'ai pas de problème. (...) Trouves-en une." Elle me dit: "Bon, bien, je vais trouver quelqu'un..." (...) d'ici le mois d'avril puis, ensuite de ça, ça va être avant la fin des classes. Puis, à la fin juin, elle a dit: "Durant l'été, là, je ne peux pas." [À l'automne], elle m'écrit: "Je reprends mon dossier. Je te demande des documents pour un règlement à l'amiable." (...) Mais dans le fond, ce n'était pas pour ça. Elle était en train de préparer des procédures. Je l'ai su après.

-Cas #012

Expériences négatives: avocats

- **Motifs invoqués par les pères qui n'ont pas apprécié leur expérience avec leur avocat**

- Motifs reliés à l'avocat et à son travail
 - L'avocat s'est mal acquitté de ses tâches.
 - L'homme n'a pas apprécié la relation avec l'avocat.
- Motifs reliés au fonctionnement du système et à ses coûts
 - L'homme sent qu'il n'a pas sa place dans le processus (les négociations se font entre les avocats ou par comparutions à la cour)
 - L'homme juge que les procédures sont trop longues.
 - L'homme a des difficultés financières et ne peut plus payer son avocat.
- Motifs reliés aux résultats obtenus
 - Le juge semble ne pas considérer ce que l'homme et son avocat déposent en preuve au tribunal.
 - L'homme n'a pas plus de droits d'accès à ses enfants après sa comparution à la cour.
 - L'avocat n'a pas répondu aux attentes exprimées.

Expériences négatives: avocats (suite)

- Exemple de motifs reliés à l'avocat et à son travail

Lors du deuxième jugement, j'ai demandé une garde partagée. La juge m'a dit que ce n'était pas correct d'envoyer des enfants à la garderie puis que la distance était trop grande entre nos maisons. Là, j'étais en colère. C'était comme, en beau « criss », là parce que j'avais été mal conseillé. Mon avocate aurait dû me dire : « Écoutes la distance ne marche pas, là. ». Puis, elle aurait dû me dire : « Écoute, va voir un psychologue ou bien va chercher de l'aide ». Parce qu'en plus, elle a alimenté ma colère. Parce qu'elle a dit : « Attends, on va en faire une requête, nous autres. Dis-moi qu'est-ce que madame fait de pas correcte ». Puis, ce qu'elle me disait, ce n'était pas ça que je voulais. Il n'y a personne qui me demandait si j'en avais envie, qu'est-ce que je voulais pour les enfants.

-Cas #004

Expériences négatives: avocats (suite)

- Exemple de motifs reliés au fonctionnement du système:

Quand j'ai reçu l'affidavit de son avocat, rien n'était précisé sur les droits de visite des enfants. Donc, j'ai été pendant 21 jours sans pouvoir voir les enfants parce que l'avocat que j'avais, il me conseillait de ne pas voir les enfants pour ne pas causer des problèmes. Donc, c'était très difficile, cette situation-là, qu'elle quitte et que je n'ai aucune permission de voir les enfants. Lorsqu'il y a eu une rencontre entre avocats, ce n'était pas une comparution, là au Palais de justice, mais dans les corridors. Puis, il y a eu de quoi qui s'est signé bien vite, écrit à la main. Il y avait des droits de visite, une fin de semaine sur deux. Il n'y avait rien concernant le partage des biens, encore, là. On n'était pas là. Il y a eu un calcul de pension alimentaire que je devais verser, vu qu'elle avait une garde presque complète. Ça a été très rapide puis expéditif. Il n'y avait aucune médiation possible, là. On se sent vraiment impuissant là-dedans.

-Cas #008

Expériences négatives: avocats (suite)

- Exemple de motifs reliés aux résultats obtenus:

Après avoir reçu son affidavit, je me dis : « Bien là, il faut que je me défende. Ça n'a aucun bon sens. » J'ai pris le bottin téléphonique, appelé un avocat puis, finalement, j'ai englouti, là-dedans, quelque chose comme 11 ou 12 000 \$ qui ne m'ont apporté strictement rien. Moi, ce que je voulais, c'est la garde partagée. J'avais déjà magasiné des maisons sur la rue à côté pour que l'on puisse, avec l'enfant, être dans le même quartier. Mon avocat a demandé une évaluation psychologique qui a recommandé la garde partagée et qui a aussi demandé à ce que les enfants demeurent dans le quartier. Le juge n'a pas regardé le rapport. S'il l'a regardé, en tout cas, il considérerait que ce n'était pas important parce qu'en novembre de la même année, mon ex est déménagée dans une autre région. Le juge a accepté qu'elle aille là-bas, même si le psychologue, il était dans le passage puis, il attendait juste de pouvoir venir témoigner pour dire que c'était irresponsable pour les enfants, que ce n'était pas bon pour les enfants de partir du quartier puis d'être déracinés, surtout dans une période où, il y a une séparation.

-Cas #016

Exemples d'expériences vécues comme positives en médiation familiale et auprès des avocats

° **CONTRER L'ÉROSION DU
SENTIMENT DE
CONFIANCE EN LES
INSTITUTIONS**

Expériences positives: médiation

- Motifs invoqués par les pères qui ont apprécié positivement leur expérience en médiation familiale:
 - Établissement d'une entente préalable
 - Investissement dans le processus
 - Sentiment d'avoir nommé ses besoins
 - Création d'un espace de négociation

Expériences positives: médiation (suite)

- Exemple de présence d'une entente préalable:

Quand notre décision finale a été prise, ça a été de fixer la garde de notre fils (...). Avec mon ex, on s'est assis à la table de la cuisine et ce avant même d'avoir pris rendez-vous chez le médiateur. Puis on a déterminé tout ça. On s'est même enttendu sur la divison des meubles. On a vu le médiateur après, mais il nous a fait penser à bien des choses, des détails. Par exemple, qu'est-ce que l'on ferait à Noël? Qu'est-ce que l'on ferait au Jour de l'An? (...) L'Halloween, qui la passe? Quelle année? Bon, des choses comme ça auxquelles on n'avait pas pensé, ce qui nous a ramené à notre table à dessin. Puis, au bout de trois heures, on avait préparé un document à présenter à la cour.

-Cas #007

Expériences positives: médiation (suite)

- Exemple d'investissement dans le processus:

Là, je lui ai expliqué comment que je vivais ça quand même. Que pour moi, ce n'était pas, que je trouvais que ce n'était pas fini, mais elle a dit que c'est fini, c'est fini. Bon, ce qui fait que j'ai été en médiation. J'ai, on a fait toutes les rencontres (...). On a fait l'entente de médiation selon que je payais la pension, selon mon salaire, (...) qu'on vendait la maison (etc...).

-Cas #003

Expériences positives: médiation (suite)

- Exemple d'un sentiment d'avoir nommé ses besoins:

J'ai appris, en tout cas, dans cette séparation-là, à m'affirmer un peu plus parce que je me suis dit: « C'est important pour moi », puis, j'ai dit: « Non, non, non. Moi, ma famille, aussi, elle a des traditions, pour les Fêtes » (...). Je lui ai proposé un compromis (...) Bien, elle est assurée, à tous les deux ans de l'avoir le 24 puis moi, je l'ai le 25 puis, ainsi de suite puis, on s'est entendu.

-Cas #007

Expériences positives: médiation (suite)

- Exemple de création d'un espace de négociation:


Au début, je n'avais que des droits de visite le samedi et le dimanche, une semaine sur deux. La garde, elle me donnait le vendredi soir en plus. Oh wow! Moi, je voulais plus que ça. Elle ne voulait rien savoir (...). Donc, ce que j'ai fait, j'ai appelé le médiateur. J'ai dit: « J'annule la médiation » (...). Et puis, c'est là qu'elle m'a appelé, au travail. Elle dit: « Il faut que l'on se parle (...) Ok, je suis d'accord avec [l'idée] que l'on fasse une entente ».

-Cas #011

Expériences positives: avocats

- **Motifs invoqués par les pères qui ont apprécié positivement leur expérience avec leur avocat**
 - Concordance entre les demandes et les services offerts par son avocat
 - Le père reçoit les conseils souhaités (avis juridique, afin de se défendre seul).
 - L'avocat demande la modification de garde que le père souhaite.
 - L'avocat dirige le père dans une situation critique où ce dernier ne sait pas quoi faire.
 - Le père voit qu'il obtient des gains
 - La stratégie proposée par l'avocat s'avère plus avantageuse.
 - Le père obtient des avantages quant aux tribunaux (mieux représenté, verdict favorable)
 - La relation élargie avocat client
 - L'avocat soutient l'homme psychologiquement.
 - Le père a l'impression que l'avocat est juste au niveau des honoraires (sentiment de ne pas être surfacturé, référence vers un avocat moins expérimenté)

	<p>Constats et pistes d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none">◦ CONCLUSION
--	--

	<h2>Conclusion</h2> <ul style="list-style-type: none">• 3 éléments qui font que les expériences en médiation familiale et auprès des avocats sont vécues négativement:<ul style="list-style-type: none">◦ Niveau de conflit élevé entre les ex-conjoints◦ Deuil de la relation non complété◦ Sentiment que le père n'a pas sa place dans la recomposition post-rupture• Pistes de cibles d'intervention
---	--



En terminant...

- Références:

- Dulac, G.; Rondeau, G. Couto, É. et Camus, S. (2007) « L'expérience des pères séparés en médiation familiale ». *Intervention*, 127, 79-89.
- Dulac, G.; Rondeau, G. Couto, É. et Camus, S. (2009) « La justice aux yeux des groupes de défense des droits des pères: l'érosion du sentiment de confiance dans les institutions ». *Service social*, 55(1), 67-96.

- Questions ou commentaires:

eric.couto.1@ulaval.ca